

Conseil municipal du 29 septembre 2026 : Délibération 10 : regroupement scolaire.

Intervention de Frédéric Gineste.

« C'est le sujet ! c'est le sujet majeur pour l'avenir de Gourdon, et je suis très content que nous puissions en débattre.

Le premier point, c'est que la préfecture a retoqué la décision du conseil municipal de juillet sur ce sujet parce qu'il y a nécessité d'en parler. Il y a nécessité d'en débattre.

J'ai le courrier de la préfecture. Vous voulez que je vous le lise. "Le maire n'avait pas la possibilité d'adopter et de décider seul le principe de la tranche de l'opération. Le maire n'avait pas la possibilité d'adopter seul c'est donc que c'est impossible.

Comment voter un tel sujet sans informations ? ; Et là on n'en a aucune. Je me demande qui en a d'ailleurs.

Je voulais donc dire que je me satisfais de cette décision de la préfecture parce qu'on va pouvoir en parler, on va pouvoir vous poser des questions, avoir des éléments.

Le 2eme point., c'est que le groupe dont je fais partie a une ambition éducative pour nos enfants et leurs enseignants et l'on veut effectivement pour nos élèves, nos encadrants qu'ils puissent travailler dans les meilleures conditions.

Mais pour autant, on pense que pour de tels projets l' on doit regarder sur le long terme.

Il faut que tout le monde ici en ait conscience.

Je vais y revenir, mais avant je veux préciser qu'il y a plusieurs paramètres à considérer sur cette tranche de travaux d'abord, certes, mais aussi sur toutes les autres tranches à venir.

D'abord le prix des matériaux depuis vos premières études a augmenté.

Sur la démographie, tout le monde était présent lors du dernier conseil municipal en juillet et je ne vais donc pas y revenir mais on sait que l'on perd 18 enfants en 2 ans, et c'est une tendance robuste. Et nous allons perdre encore des enfants. C'est un élément très important.

On connaît aussi la situation financière de l'état et les difficultés voire les décalages des paiements des subventions DETR pour cette année et nous savons que cela va être encore plus compliqué dans les années à venir,

J'en viens enfin à un paramètre essentiel à savoir l'endettement de Gourdon.

J'ai cherché et trouvé les chiffres officiels du ministère de l'économie et des finances , et je me dois de les porter à connaissance.

Nous , élus, on a une responsabilité forte, on ne peut pas voter un projet sans savoir cela, sans connaître les chiffres officiels, les vrais chiffres.

L'endettement de la ville est quasi identique en 2025 qu'à celui de 2021 à savoir, 8,7 millions d'€ sur le budget principal.

Le taux d'endettement par habitant à Gourdon est le plus élevé du Lot avec 2073€ par habitant, là aussi c'est quasi identique aux chiffres de 2021.

C'est le record du Lot. Oui le record du Lot, j'ai vérifié !

Ce n'est pas moi qui le dis ce sont les chiffres du ministère des finances.

Figeac par exemple est à 560 € par habitant et a 5,8 Millions de dettes

C'est donc pour tout cela, en raison de tous ces paramètres que je propose l'instauration d'une commission spécifique pour parler des différents scénarios autres que celui que vous proposez. Des scénarios bien moins onéreux comme nous vous l'avons proposé lors du dernier conseil municipal.

Je propose surtout que l'on établisse un plan pluriannuel d'investissement à minima sur 10 ans, Une mairie, des projets ne se gèrent pas comme vous nous l'avez dit étape après étape mais sur le long terme, car à chaque nouvelle étape il y aura de nouveaux emprunts.

Il faut absolument que l'on ait une visibilité dans nos investissements sinon on va rester au milieu du gué.

Et moi, je ne vois pas comment nous, tous les élus présents, pourrions voter une telle délibération sans éléments car cela engage bien trop l'avenir de notre ville.

Car nous n'avons pas les éléments chiffrés. Est-ce que vous avez le montant de ce projet ? déjà de cette première tranche ? et les éléments à nous apporter sur les 3e 4e tranche ?

C'est-à-dire la construction des classes puis les aménagements autour de l'hivernerie, les prix, les devis, tout cela sans parler de la rénovation de Frescaty.

Et puis je finirai en disant qu'il est impératif de porter l'information aux gourdonnais.

Pourquoi ne pas proposer une réunion publique pour expliquer, pour que les gourdonnais sachent, qu'ils sachent que cela peut avoir un impact sur leur taxe foncière justement à terme. Qu'ils sachent que l'on a déjà connu un épisode douloureux avec le stade des Vitarelles et qu'on ne doit pas se remettre dans une situation douloureuse.

Et puis pouvez-vous me dire quand les enfants, les encadrants, les enseignants de l'école Frescaty auront de bonnes conditions d'exercice, de travail, dans quatre, 5 ans ou 10 ans ?

Il n'y a pas de visibilité or, il faut cette vue d'ensemble bref une commission spécifique et un Plan Pluriannuel d'investissement sur 10 ans.

Là, nous n'avons pas les éléments pour voter.

Je crois que c'est fondamental et que les élus ici présents, avant de voter, devraient se dire qu'ils ne faudrait pas que nous ayons raison,

Je le rappelle enfin nous sommes tous là pour les gourdonnais et non pas pour vous enquiquiner. »